

## Renaissances de Genet : suppléments biographiques

*Jean Genet. Matricule 192.102. Chronique des années 1910-1944*, d'Albert Dichy et Pascal Fouché, Gallimard, « Les cahiers de la nrf », 456 p.

Patrice Bougon

---

Numéro 240, printemps 2012

Jean Genet, toujours en fuite

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/66513ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Bougon, P. (2012). Renaissances de Genet : suppléments biographiques / *Jean Genet. Matricule 192.102. Chronique des années 1910-1944*, d'Albert Dichy et Pascal Fouché, Gallimard, « Les cahiers de la nrf », 456 p. *Spirale*, (240), 41–43.

Et c'est justement sur ce point que les autres lectures présentées peuvent ici buter, notamment celle de Yannick Chevalier, qui porte sur le *Journal du voleur* et son dossier de presse. Les outils et les présupposés théoriques qu'il utilise (comme la notion d'« *interpellation* ») font en réalité écran au texte, ainsi qu'à ses premières lectures. Et ils finissent par produire la « *cécité interprétative* » même qu'il cherchait à mettre en évidence dans le dossier de presse. Sa lecture, ainsi que celle de Philippe Wahl, paraît ainsi être une manière de mettre le texte à distance, de se protéger de sa puissance subversive qui risque d'ébranler la notion inoffensive de « *lecteur idéal* ». Prise comme un constat, cette notion n'est pas suffisamment interrogée ni expliquée car elle semble en effet se réduire à une scène rhétorique, qui

assigne une place bien définie au lecteur : celle de l'Autre, incapable de partager ce qui est énoncé par l'Auteur. D'autant plus que cette approche risque de masquer la possibilité, offerte aux lecteurs par l'écriture de Genet, de déjouer les « contraintes » qui leur sont imposées, de lire autrement ces positions discursives, car elles sont réversibles.

En somme, on peut regretter que le problème de la lecture de l'œuvre de Genet soit souvent abordé dans cet ouvrage assez schématiquement et que d'autres aspects, qui rendraient justice à sa complexité, aient été éclipsés, par exemple le fait de ne pas se restreindre au lecteur, comme Mairéad Hanrahan l'a remarquablement montré dans *Lire Genet, une poétique de la différence* (PUM/PUL, 1997). ⊥

# Renaissances de Genet : suppléments biographiques



PAR PATRICE BOUGON

JEAN GENET. MATRICULE 192.102.  
CHRONIQUE DES ANNÉES 1910-1944  
d'Albert Dichy et Pascal Fouché  
Gallimard, « Les cahiers de la nrf », 456 p.

Pour qui a lu *Saint Genet, comédien et martyr*, présenté par Jean-Paul Sartre comme une « *biographie existentielle* », la vie de Jean Genet semble bien connue. Depuis sa publication en 1952, l'interprétation philosophique de cette préface de près de 700 pages aux *Œuvres complètes* de Genet fait encore autorité. L'un des intérêts de l'essai d'Albert Dichy et de Pascal Fouché est de mettre en question certaines thèses sartriennes relatives à la première partie de la vie de Genet : de sa naissance en 1910 à la date de sa première publication officielle, celle de *Notre-Dame-des-Fleurs* dans la revue *L'arbalète* en 1944<sup>1</sup>.

Le livre de Dichy et Fouché constitue la mise à jour de leur ouvrage paru en 1988, *Essai de chronologie 1910-1944*. Depuis, diverses correspondances ont été publiées et de nouvelles archives sont aujourd'hui accessibles<sup>2</sup> : d'une part, le dossier de Genet en tant que pupille de l'Assistance publique (« Matricule 192.102 ») consignait ses divers placements, c'est-à-dire aussi ses diverses fugues ; d'autre

part, le dossier du procès de désertion et de réforme qui permet de suivre précisément la carrière militaire (de plus de six ans !) que Genet a souvent minimisée.

## QUESTIONS DE MÉTHODE : BIOGRAPHIE ET INTERPRÉTATION

Dichy et Fouché visent à établir des faits selon une méthode historique, ce qui permet au lecteur de se libérer de certaines informations présentées par Sartre comme réelles, alors que celles-ci n'étaient que des suppositions ou des thèses nécessaires à sa grille interprétative d'ordre philosophique, préalable à sa lecture de l'œuvre. *Saint Genet, comédien et martyr* est en effet fondé sur une méthode qui pose problème<sup>3</sup> puisque les confidences de Genet au Café de Flore, les faits historiques et les énoncés extraits des romans autobiographiques y ont le même statut au regard de la vérité. La démarche de Dichy et Fouché est tout à fait différente : « *Enquête non policière cependant : elle ne s'érige*

nullement en instance de vérité, ne donne lieu à aucune interprétation, ne tire aucune conclusion. » Mais ce discours déclaré de neutralité et d'objectivité historique est souvent contredit par la *pratique en contrebande* (pour reprendre une opposition derridienne qui s'accorde avec l'univers de Genet) des deux auteurs qui ne cessent de citer l'œuvre sans pour autant proposer une théorie biographique de la lecture littéraire. Tout en déclarant ne pas confondre vie et œuvre, les extraits qu'ils convoquent dans leur livre font souvent office de preuves de la pertinence des constructions, en partie hypothétiques, propres à la démarche historique : « *On ne sait les raisons qui poussent Genet à revenir en France, mais ce retour eut lieu vraisemblablement peu de temps après, vers la fin janvier ou le début de février 1934. Journal du voleur le décrit ainsi : "Toujours à pied, quittant le Sud, je remontai vers la France" » ou encore : « Entre la petite Solange Comte [...] et le personnage également dénommé Solange dans Notre-Dame-des-Fleurs, le rapprochement n'est pas difficile à faire. »* Plus loin, Dichy et Fouché utilisent une notion dont on aurait aimé avoir la définition, celle de « *vérité romanesque* ». Que les citations soient juste apposées au discours historique ou introduites par une comparaison, le lecteur peut avoir tendance à les considérer comme la confirmation de la biographie supposée de l'auteur.

Jean Genet. *Matricule 192.102*, sous-titré « Chronique des années 1910-1944 », a cependant l'intérêt non seulement de reconstituer, parfois au jour le jour, l'histoire singulière de Jean Genet, mais aussi de décrire le fonctionnement des institutions pédagogiques, judiciaires, pénitentiaires et psychiatriques d'une époque. Le lecteur a ainsi l'occasion de saisir l'historicité des valeurs et de l'idéologie qui fonde leur pouvoir répressif.

## DE L'ENFANCE STUDIEUSE À LA DÉBILITÉ

Genet fut confié à l'Assistance publique par sa mère, pauvre et célibataire, six mois après sa naissance. L'ouverture des archives a permis de découvrir le nom de son père jusqu'à récemment inconnu — Frédéric Blanc — presque trop beau pour être vrai, l'écrivain ayant toujours affaire au *blanc* de la page. Notons que ce nom est fourni par la mère et donc que rien n'en garantit la réalité. Remarquons, ici et ailleurs, que les témoignages mais aussi les entretiens de Genet sont en outre considérés comme relevant de la vérité. Ceci étant dit, qui peut prétendre être certain du nom de son père ? Il s'agit d'une « *fiction légale* » selon Joyce. Pour Genet, ce « blanc » stimule l'acte d'écrire, en d'autres termes, il permet de se faire un nom propre. D'après Dichy et Fouché, Genet n'aurait pas eu accès à son dossier et donc au nom de son père, mais l'hypothèse inverse est tout aussi possible. Que Genet déchire devant témoin la lettre d'un homme politique lui proposant de lui donner à lire son dossier vers 1970 n'est pas une preuve de son désintérêt ; ce geste peut même trahir le désir inverse. Jean Genet. *Matricule 192.102* aurait gagné à s'interroger sur le régime de la preuve et sur son rapport au genre biographique avec lequel il entretient des rapports ambigus.

Dans son malheur d'être abandonné, Genet a cependant eu le bonheur d'être placé par l'Assistance publique dans une famille du Morvan qui l'a bien traité. Enfant de chœur assidu à la messe, reçu premier dans son village au certificat d'étude, Genet ne put aller au lycée, celui-ci n'étant pas alors accessible aux enfants de l'Assistance publique, sauf dérogation spéciale. Il fut donc inscrit dans une école d'apprentissage. Cette injustice administrative signa le début d'une exclusion et d'une déchéance sociale qui aurait pu lui être « fatale ». Suite à ses nombreuses fugues, un inspecteur de l'Assistance publique n'hésite pas, dès 1925, à écrire que Genet « *donne depuis quelque temps des signes de débilité mentale* » ; un peu plus tard, c'est un psychiatre qui constate « *un certain degré de débilité et d'instabilité qui nécessite une surveillance spéciale* ».

Soumis à d'autres examens psychiatriques en 1938 et 1943, Genet fut évalué, en d'autres termes jugé par des psychiatres parfois assez... étranges. Dans une expertise à ce jour inédite concernant sa réforme militaire datée de 1938, un docteur, dont le nom — Barraux — semble homophoniquement s'accorder au destin de son « malade », présente ainsi le cas Genet : « *Son physique est peu agréable; il est mal bâti; son faciès est un peu simiesque, au nez largement empâté [...]* ». Plus loin, Barraux tente de donner des normes à ce qui n'en a pas : « *on peut relever de curieuses anomalies de l'instinct sexuel* ». Un peu plus loin, un degré supplémentaire est atteint dans la pulsion classificatoire du psychiatre qui le conduit à écrire ceci : « *C'est vraisemblablement un apragmatique, qu'on classerait volontiers parmi les schizoïdes, c'est-à-dire parmi ceux qui vivent dans leur autisme, en dehors du réel* ». Comment un enfant, certes abandonné par sa mère mais dont l'Assistance publique a pris soin même après sa majorité, a pu en arriver là et surtout échapper à ce diagnostic ?

Malgré sa bonne intégration à la vie du village, Genet était assez différent des autres car il fut vite remarqué comme se livrant trop souvent à un *plaisir solitaire* : nous entendons bien sûr par cette expression la pratique de la lecture. Des rapports de l'Assistance publique et de la police soulignent de fait que l'usage intensif de la lecture « *excite* » trop l'imagination de Genet. Supplément dangereux à une vie saine, cette étrange compulsion à lire inquiète beaucoup dès 1924 : Genet donne « *l'impression très nette d'un esprit troublé par les lectures de romans d'aventures* ».

## BRUTALITÉ DE LA LOI

Voyager sans ticket de train conduit Genet, alors âgé de seize ans, à être enfermé à la colonie pénitentiaire agricole de Mettray jusqu'à sa majorité ! Dichy et Fouché signalent que Mettray est le lieu de la fiction autobiographique de Genet intitulée *Miracle de la Rose*, et comparent le modèle à sa représentation littéraire, avec les risques méthodologiques que nous avons signalés. La grande qualité de leur *Chronique* réside plutôt dans la précision des informations historiques concernant le fonctionnement de Mettray qui, lorsque Genet y fut enfermé, ressemblait à un bagnon où la violence régnait sans aucun contrôle extérieur. Dans cet enfer,

l'armée fut une voie de salut, car elle lui permit d'éviter l'enfermement jusqu'à vingt et un ans. En 1926, Genet s'y engage et découvre alors le monde arabe : Casablanca, Beyrouth, Damas. Sa fonction y est moins celle d'un baroudeur que celle d'un secrétaire, ce qui lui donne du temps pour lire. En 1933, il fréquente un petit groupe d'intellectuels et livre son premier écrit connu : « *Lettre à Ibis*<sup>4</sup> » (une note de lecture). La même année, Genet rédige une réponse à une enquête dans laquelle il déclare : « *L'avenir est à Freud*<sup>5</sup> ».

Le caporal Genet, à la fois déserteur et réformé, se trouve en 1936 face à une vie à laquelle il n'était pas préparé. Tout se passe comme si sa manière malhabile de voler visait à lui faire retrouver une sorte de vie de caserne : la prison, ce lieu qui va lui permettre, telle une *cellule* de moine, de se concentrer pour écrire ses premiers romans. Le mauvais voleur qui a traversé l'Europe à pied en 1936-1937 est cependant sérieusement menacé pendant l'Occupation, dans la mesure où treize de ses condamnations pour vol impliquaient alors la relégue, en d'autres termes : la prison à vie. Les crimes de Genet se limitant à des vols de mouchoirs, de draps, de livres, on voit à nouveau à l'œuvre l'absurdité et la brutalité de l'institution. Notons que Genet fait preuve d'une ironie implacable quant à la scène judiciaire dont il est partie pre-

nante lorsqu'un juge le questionne : « — *Ce livre que vous avez volé, vous en connaissiez le prix? — J'en connaissais la valeur, mais je n'en connaissais pas le prix.* »

Tout comme l'analyse au sens freudien, la biographie est interminable : ne doutons pas que d'autres documents et manuscrits de Genet viendront au jour relancer l'interprétation, et souhaitons que Dichy et Fouché poursuivront leur enquête historique et s'attaqueront à la période 1952-1967 qui, au plan de l'écriture notamment — Genet traverse alors ce que d'aucuns considèrent comme une crise d'inspiration — renferme encore bien des énigmes. †

1. En ce qui concerne la période 1944-1986, on peut consulter la biographie d'Edmund White (*Jean Genet*, traduit de l'anglais par Philippe Delamare, Gallimard, « NRF », 1993).
2. Ces nouvelles informations sont également sollicitées par l'essai d'Ivan Jablonka, *Les vérités inavouables de Jean Genet* (Seuil, 2004), mais à partir d'une perspective polémique contestable.
3. Nous nous permettons de renvoyer à notre étude « Travaux d'aveugles : Sartre et Derrida, lecteurs de Genet », dans *Jean Genet, Lectures en héritage*, Eden Viana-Martin et Alexis Lussier (dir.), *Méthode !*, Vallongues, 2011.
4. Cf. « Portrait de l'artiste en jeune homme » de Mairéad Hanrahan, ci-dessous.
5. « Réponse à un questionnaire », dans *Europe*, « Jean Genet », Albert Dichy (dir.), n° 808-809, août-septembre 1996.



DOSSIER

# Portrait de l'artiste en jeune homme

PAR MAIRÉAD HANRAHAN

LETTRES À IBIS de Jean Genet  
Gallimard, « L'arbalète », 110 p.

Les *Lettres à Ibis* donnent un aperçu sans précédent sur le jeune Genet : en ce qu'elles remontent au mois d'avril 1933, elles constituent les plus anciens écrits de Genet publiés à ce jour. Ibis, l'éponyme de la jeune femme à qui elles s'adressent, inaugure la chaîne d'amitiés que Genet allait nouer avec d'autres femmes : Olga Barbezat, Monique Lange, Paule Thévenin, Chantal Bourseiller, Leïla Shahid. Ces lettres révèlent aussi bien les qualités pouvant expliquer pourquoi certaines de ces amitiés ont fini dans l'amertume que celles qui avaient dû être propices à leur émergence. Genet reconnaît en Ibis un cœur affectueux et généreux, la personne la plus « *sainte* » de son entourage. Auprès d'elle, il se sent libre de s'épancher sans craindre ni rebuffade ni jugement : « *je pense que vous comprenez un*

*peu et maudites point trop* ». Il lui avoue son amour (pour Jean Walla) et lui confie sa souffrance extrême devant l'indifférence de celui-ci. Toutefois, déjà se manifeste la résistance qu'il opposera toute sa vie durant à n'importe quelle relation susceptible de l'attacher ; alors que la lettre suivante suggère qu'Ibis aurait répondu avec gentillesse à ses confidences intimes, la réaction de Genet est de se démarquer aussitôt de sa correspondante, de creuser ce qui les distingue plutôt que ce qui les rapproche : « *Ibis, Vous m'aimez vraiment. Mais, moi, je n'aimerai plus.* »

Faute d'avoir accès aux lettres écrites par Ibis, la dynamique profonde de cette amitié nous échappe forcément. Celles de Genet nous le présentent en train de mûrir,